



Spark Factory

Rapport annuel 2024

Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants
dans les chaînes d'approvisionnement (S-211)

Compagnie : Studios Spark Factory inc.
3701 rue Jarry Est, Montréal
Québec, H1Z 2G1

Contact : Alain Ranger
Vice-président, ressources humaines
Alain.ranger@humanfashionation.com
T.:514-462-7228



1. Introduction

Ce rapport constitue le premier rapport préparé par Studios Spark Factory inc. (défini ci-dessous) conformément à la nouvelle Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la Loi). Le rapport est rédigé par Studios Spark Factory inc. pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2023 (la Période de Rapport). Il expose les mesures prises pour prévenir et réduire le risque que du travail forcé ou du travail des enfants soit utilisé à n'importe quelle étape de la production de biens au Canada ou ailleurs par Studios Spark Factory inc. ou de biens importés au Canada par Studios Spark Factory inc..

2. Mesures prises pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants

De manière générale, Studios Spark Factory inc. a pris les mesures suivantes au cours de la Période de Rapport pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et chaînes d'approvisionnement :

- évaluation interne des risques d'utilisation de travail forcé et de travail des enfants dans les activités et chaînes d'approvisionnement de Studios Spark Factory inc. ;
- établissement d'un plan d'action pour lutter contre l'utilisation de travail forcé et de travail des enfants dans les activités et chaînes d'approvisionnement de Studios Spark Factory inc. ;
- réalisation d'évaluations de diligence raisonnable à haut niveau dans toute la chaîne de valeur de Studios Spark Factory inc. pour identifier, traiter et atténuer de manière proactive les problèmes potentiels de droits de l'homme ;
- révision des politiques et procédures internes de recrutement des travailleurs pour s'assurer que tous les travailleurs sont recrutés volontairement ;
- adoption de politiques et procédures pour déterminer et interdire l'utilisation de travail forcé ou de travail des enfants dans leurs activités et chaînes d'approvisionnement ; et
- audit et surveillance de plusieurs de nos fournisseurs. Les détails des actions ci-dessus sont exposés dans ce Rapport.

3. Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

Structure

Studios Spark Factory inc. est une société située dans la province de Québec et qui au 31 décembre 2023, Studios Spark Factory inc. comptait 183 employés, tous situés au Canada.

Activités

Studios Spark Factory inc. est engagée dans la conception de vêtements depuis 2015. vend ses vêtements, chaussures et produits de décoration intérieure aux clients par l'intermédiaire des franchisés et des magasins corporatifs de la Société Humanfashionation inc., comprenant un réseau



de 150 magasins situés au Canada et principalement dans la province de Québec. Studios Spark Factory inc. possède et exploite son propre centre de distribution au Canada et distribue environ 5 000 articles par an.

Chaînes d'approvisionnement

Studios Spark Factory inc. s'efforce de travailler avec des fournisseurs, agents, consultants et autres tiers et partenaires commerciaux (collectivement les Fournisseurs) qui partagent notre engagement envers la responsabilité sociale, éthique et environnementale. Notre chaîne d'approvisionnement est composée de plus de 124 (cent vingt-quatre) Fournisseurs directs et indirects qui nous fournissent une large gamme de biens et services, y compris la conception et la production de matériaux de vêtements, de chaussures et de produits de décoration intérieure. Nos Fournisseurs directs sont situés au Canada et nos Fournisseurs de niveau 2 au Bangladesh, en Chine et en Inde. Studios Spark Factory inc. n'importe pas directement de biens fabriqués à l'extérieur du Canada, mais plutôt par l'intermédiaire de ses Fournisseurs basés au Canada.

Politiques relatives au travail forcé et au travail des enfants

L'engagement de Studios Spark Factory inc. à prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans ses activités et chaînes d'approvisionnement a conduit à la préparation de notre Code de conduite et de notre Politique de chaîne d'approvisionnement (la Politique) qui devrait être adoptée et partagée avec tous les Fournisseurs existants et nouveaux en 2024. Nous croyons que la conduite éthique va au-delà de la conformité et réside dans une culture de gouvernance globale. En plus de l'adoption de notre Politique, qui sera régulièrement révisée, nous maintiendrons une méthode permettant aux employés et aux tiers de signaler anonymement toute préoccupation ou violation concernant la Politique.

Code de conduite et Politique de chaîne d'approvisionnement

La Politique définira les valeurs et principes qui s'appliquent à nos employés, contractants et Fournisseurs et sous-tendent l'approche éthique des affaires de Studios Spark Factory inc.. Les questions abordées par la Politique s'appuieront sur les normes internationales et les meilleures pratiques et couvriront un large éventail de questions, y compris le travail forcé et le travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement. D'autres questions couvertes par la Politique incluront les droits de l'homme, la santé et la sécurité, la corruption, les conflits d'intérêts, la concurrence et le changement climatique.

Protections des lanceurs d'alerte

Studios Spark Factory inc. a établi des procédures robustes pour les lanceurs d'alerte, et notre Politique contiendra des dispositions encourageant toute personne ayant connaissance d'une violation de la politique à se manifester. La Politique fournira une ligne de signalement anonyme pouvant recevoir des plaintes formulées par des employés, des fournisseurs ou d'autres personnes. Pour protéger les lanceurs d'alerte, la Politique stipulera que Studios Spark Factory inc. interdit les représailles contre



toute personne signalant, de bonne foi, des violations de la Politique, ou déposant une plainte ou témoignant, aidant ou participant de quelque manière que ce soit à une enquête ou une audience menée par une agence gouvernementale d'application de la loi.

5. Processus de diligence raisonnable

Studios Spark Factory inc. s'engage à prévenir le travail forcé et le travail des enfants. Notre accord standard avec les fournisseurs énonce notre attente que les Fournisseurs garantissent des conditions de travail décentes pour leurs employés et le respect des lois applicables. Nous exigeons également des certifications pour les fabricants travaillant avec Studios Spark Factory inc.. De plus, au cours de la Période de Rapport, nous avons initié une évaluation de diligence raisonnable à haut niveau dans toute la chaîne de valeur de Studios Spark Factory inc. pour identifier, traiter et atténuer de manière proactive les problèmes potentiels de droits de l'homme. Nous avons effectué des visites de sites pour mieux comprendre les conditions de travail chez certains de nos Fournisseurs. Nous avons également examiné les procédures de recrutement chez certains de nos nouveaux et anciens Fournisseurs, pour nous assurer que les travailleurs ont consenti librement au travail qu'ils effectuent. Cette évaluation devrait se poursuivre en 2024

6. Évaluation et gestion des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et chaînes d'approvisionnement

En ce qui concerne nos opérations, tous nos employés sont situés au Canada, et Studios Spark Factory inc. se conforme à toutes les normes d'emploi et législations sur les droits de l'homme applicables dans toutes les juridictions provinciales où nous opérons. Comme Studios Spark Factory inc. se procure de nombreux biens et services auprès d'un large éventail d'industries, tant au niveau national qu'international, nous reconnaissons qu'il existe un risque que du travail forcé et/ou du travail des enfants soit utilisé dans notre chaîne d'approvisionnement, en particulier dans les pays où opèrent nos Fournisseurs de deuxième niveau. La nature des biens que nous nous procurons dans le cadre de l'industrie du vêtement est reconnue internationalement comme présentant potentiellement un risque plus élevé de travail forcé ou de travail des enfants. Bien que nous ne soyons pas au courant de cas d'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement, nous reconnaissons que les lieux où opèrent notre deuxième niveau de Fournisseurs sont, selon l'Indice mondial de l'esclavage 2023, parmi les pays ayant le plus grand nombre estimé de personnes en esclavage moderne : Inde (11 millions), Chine (5,8 millions) et le Bangladesh (1,2 million).

De même, l'outil de sourcing responsable produit par Vérité note le risque documenté de travail forcé et de travail des enfants en Inde et en Chine, ainsi que le risque de travail des enfants au Bangladesh dans l'industrie du textile et de l'habillement. Les chaînes d'approvisionnement complexes et à plusieurs niveaux rendent la transparence totale plus difficile à obtenir.

En reconnaissant ce défi, nous comprenons l'importance de l'atténuation des risques et de la gestion des relations tout au long du processus d'approvisionnement. En plus de notre approche continue



basée sur la diligence raisonnable pour évaluer nos Fournisseurs, nous avons commencé à évaluer l'utilisation d'outils tiers potentiels pour surveiller et gérer nos risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement et pour accompagner nos Fournisseurs dans leurs efforts pour développer leurs pratiques.

7. Mesures de remédiation

Comme Studios Spark Factory inc. n'a identifié aucun travail forcé ou travail des enfants dans ses activités ou sa chaîne d'approvisionnement, elle n'a pas eu à prendre de mesures pour remédier à tout travail forcé ou travail des enfants ou pour remédier à toute perte de revenu pour les familles vulnérables résultant des mesures prises pour éliminer l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans nos activités ou chaînes d'approvisionnement.

8. Formation

Studios Spark Factory inc. développe activement une formation complète qui sera offerte à nos employés, notamment en lien avec l'adoption prévue de notre Politique, afin de mieux comprendre les risques de travail forcé ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement et de mieux les équiper pour faire face à ces risques.

Évaluation de l'efficacité

Studios Spark Factory inc. s'engage à aborder les risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et chaînes d'approvisionnement. Comme décrit dans ce Rapport, Studios Spark Factory inc. a introduit un certain nombre de mesures pour prévenir et réduire ces risques et continuera à les développer et à les mettre en œuvre en 2024. Cependant, à ce jour, aucune action n'a été entreprise pour évaluer l'efficacité de ces mesures.

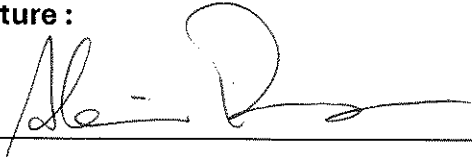
Approbation et attestation

Ce Rapport a été approuvé conformément au sous-alinéa 11(4)(b)(ii) de la Loi par le conseil d'administration de Société Humanfashionation inc. (holding), en tant que rapport de la société Studios Spark Factory inc., conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, je, atteste avoir examiné les informations contenues dans ce rapport conjoint pour les entités énumérées ci-dessus. Selon mes connaissances, et ayant exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans ce rapport conjoint sont vraies, exactes et complètes à tous égards matériels, aux fins de la Loi, pour la Période de Rapport spécifiée ci-dessus.

Je fais la déclaration ci-dessus en ma qualité de Vice-président exécutif pour et au nom du conseil d'administration de Société Humasfashionation inc. (holding) pour Studios Spark Factory inc.



Signature :



Alain Ranger
Vice-président exécutif

02-12-2024

Date

